

■ **KOHAR SA**, à L a u s a n n e, acquisition et administration de participations (FOSC du 20.02.2004, p. 16). Statuts modifiés le 16 mars 2004. Nouveau but: acquisition et administration de participations financières, industrielles et commerciales en tout genre; transactions commerciales, financières et immobilières, y compris hôtelières, de toute sorte; fabrication, distribution et commerce de marchandises et produits industriels; sauvegarde, protection, soutien et encouragement de la langue, l'héritage et la musique arménienne, sous forme d'activités culturelles et artistiques en faveur des Arméniens de la diaspora et non pour le peuple natif de l'Arménie actuelle, qui en vient ou qui y vit; possession, protection, prolongation et remplacement de tout brevet, copyright, permis, invention et marque enregistré et déposé.
Journal no 2957 du 19.03.2004
(02184816 / CH-550.1.038.247-8)